
Adresse de la commune d'Orly (Paris), qui témoigne à la Convention son dévouement et l'invite à poursuivre son illustre carrière et à écraser l'hydre des factions, lors de la séance du 5 germinal an II (25 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune d'Orly (Paris), qui témoigne à la Convention son dévouement et l'invite à poursuivre son illustre carrière et à écraser l'hydre des factions, lors de la séance du 5 germinal an II (25 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 334-335;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20450_t1_0334_0000_17

Fichier pdf généré le 23/01/2023

citer d'avoir découvert une conspiration abominable, de l'avoir déjouée, d'avoir fait arrêter les chefs de cette conspiration, pour les mettre sous le glaive de la Loi, afin qu'il en soit fait prompte justice. On a nommé les citoyens Charles et Duquesnel à l'effet de rédiger la dite adresse.

14

Le citoyen Herbert, membre du comité de surveillance de la commune d'Orly, dépose sur l'autel de la patrie deux vases de salpêtre, afin d'aider à foudroyer tous les brigands couronnés. Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Orly, 5 germ. II] (2)

« Législateurs,

Aussitôt que le citoyen Herbert, habitant de la commune d'Orly, district de l'Égalité, a eu connoissance du décret de la Convention nationale concernant la fabrication des salpêtres, il n'a rien eu de plus pressé que d'établir un petit atelier de trois baquets, et a pris pour guide l'instruction que la Convention a fait passer dans toute l'étendue de la République ; il est parvenu dans l'espace d'un mois à en fabriquer pour remplir les deux vases qu'il dépose sur l'autel de la patrie, afin d'aider à foudroyer tous les brigands couronnés. Ce citoyen continuera son petit travail s'il trouve dans la commune des terres propres à cette opération qui sont très rares, rapport à la trop grande humidité qui y règne ».

HERBERT.

15

Les citoyens composant le directoire du département du Nord félicitent la Convention nationale de sa conduite ferme et courageuse, de la découverte de la nouvelle conspiration ; ils comptent sur la punition prompte des coupables, et invitent la Convention à rester à son poste jusqu'à ce que la République soit purgée de tous ses ennemis.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Lille. s.d.] (4).

« Représentans du peuple français,

Les citoyens composant le directoire du département du Nord, pénétrés d'admiration pour la conduite ferme et courageuse que la Convention nationale vient de tenir dans une des circonstances les plus difficiles de la Révolution, vous prient d'agréer leurs félicitations et l'assurance de leur entier dévouement à l'Unité et à l'indivisibilité de la République. Encore une fois la Patrie triomphera de ses ennemis ; les traîtres

(1) P.V., XXXIV, 122. B⁴ⁿ, 11 germ. (suppl⁴).

(2) C. 299, pl. 1047, p. 42.

(3) P.V., XXXIV, 122. J. Perlet, n° 550 ; J. Sablier, n° 1219.

(4) C. 298, pl. 1034, p. 14.

sont démasqués ; bientôt vous atteindrez les ramifications nombreuses de la conspiration et vous vengerez le peuple des attentats contre la liberté.

Continuez, Législateurs, de parcourir avec la même fermeté la carrière sublime qui vous est tracée. Ne quittez le poste que le peuple vous a assigné, que lorsque la République sera entièrement purgée des ennemis nombreux que tous les vices et toutes les passions lui ont suscités, vous éprouverez la récompense de l'homme juste, celle d'avoir fait le bonheur du peuple, en lui donnant un gouvernement libre et vertueux. Respect ».

VARLET (présid.), PACON, DUPIRE, DEVINCK-THIERRY, LE BON, GAUTIER (secrét.).

16

La commune d'Orly, district de l'Égalité, département de Paris, témoigne à la Convention nationale son dévouement ; annonce que tous les habitans périront tous plutôt que de laisser porter la moindre atteinte à la liberté : elle invite la Convention nationale à poursuivre son illustre carrière et à écraser l'hydre des factions.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Orly, 5 germ. II] (2)

« Citoyens représentans,

Quand l'Europe entière a les yeux fixés sur les grands évènements qu'entraîne après elle la Révolution française, quel doit être son étonnement de voir ce peuple qui fait trembler les rois, exposé à des conjurations plus infâmes les unes que les autres et surtout lorsque la plus abominable est ourdie par des traîtres comblés de ses bienfaits.

Le sentiment d'indignation qu'inspire à tous les hommes justes de tous les pays des crimes aussi affreux est pour les Français le signal de la vengeance et celui de la justice nationale.

Assez et trop longtemps, l'abus que les traîtres ont fait du caractère de notre nation, nous a exposé aux plus grands malheurs et aujourd'hui, à la perte de notre liberté ; mais ils ne retireront de leur conduite perfide que la honte d'être découverts et la peine due à leurs crimes.

Nous en avons pour garant votre amour pour la patrie, votre fermeté dans ces jours d'orages. Vous l'avez sauvée cette patrie toutes les fois qu'elle a été en danger, elle ne peut périr en vos mains ; comptez sur nous, soyez sûrs que nous nous montrerons dignes les uns des autres, quel que soit le nombre de nos ennemis ; jamais leurs efforts n'égalent notre courage mutuel ; nos biens, notre vie seront sacrifiés avant qu'il soit porté la moindre atteinte à nos droits.

Habitans des campagnes, nous méditons après nos travaux les lois qui émanent de vous, tandis que nos enfans et nos frères forcent les tyrans à respecter le nom français et la République naissante.

(1) P.V., XXXIV, 122.

(2) C. 298, pl. 1034, p. 15. Extraits dans J. Mont., n° 133.

Continuez tranquillement votre illustre carrière, nous vous servirons de remparts contre des ennemis de l'intérieur, et l'hydre de la tyrannie, quel que soit le nombre de ses têtes, sera écrasé sous le coup mortel qui doit en détruire le tronc et anéantir les factions de toute espèce.

Vive la Convention, Vive la Montagne, Vive la République ».

PUYFOUAT (*maire*), J.L. MERCIER, Ph. ALLÉ, J.L. DEGRAIN, MINIER, F. MOREL, ANDRY, MOUZART, HALLÉ (*secrét.*), CHAVANON, Germ. MOULIN, VANDAR. J. MOULIN, Jos. MOUZARD, L. Ch. LEPORTIER, GAUBERT, F. HALLÉ, Fréd. BALU, J. MOREAU, J.B. DELANE, BONVOISIN (*agent nat.*).

17

Les maire, officiers municipaux et autres habitants de la commune de Louveciennes, réunis à la société populaire de ladite commune, département de Seine-et-Oise, félicitent la Convention nationale de sa surveillance et de son activité infatigables, de la découverte de la conspiration la plus atroce. « Graces soient rendues, disent-ils, à ces hommes vertueux et clair-voyans ! la République est encore une fois sauvée sur le bord de l'abyme » (1).

L'ORATEUR de la députation. Citoyens représentans du peuple (2),

Vous avez déclaré par votre décret du 3 juillet (style esclave) que la commune de Louveciennes a bien mérité de la Patrie. Quelle récompense pour les citoyens d'une petite commune, que de voir leurs travaux en faveur de la liberté, couronnés par la voix des représentans de la France entière ! Quel puissant motif pour les faire redoubler d'efforts, afin de ne pas perdre leurs droits à un aussi beau titre ! Aussi, loin de nous laisser rebutter par le triomphe momentané procuré à une courtisane trop célèbre par la corruption et l'intrigue, loin d'être découragés par les persécutions auxquelles tous les patriotes de notre commune ont été longtemps en butte, forts de la justice de notre cause, prêts à faire un rempart de nos corps à la patrie en danger, nous avons attendu l'ennemi de pied ferme, et cette victoire apparente, l'ouvrage du vice, s'est changée bientôt en défaite, en assurant des succès plus durables à la vertu. En faisant tomber la tête de plusieurs grands conspirateurs, nous avons eu le bonheur de faire restituer quelques millions à la République, millions arrachés, sous le despotisme, aux malheureux habitants de la France pour fournir au sale libertinage d'un roi. Un Roi ! ! Périssent

le nom de Roi ! Périssent, quelques masques qu'ils portent, les monstres qui oseroient vouloir nous faire faire un seul pas rétrograde vers un système parent de tous les vices, et rempli de toutes les horreurs, système qui détruit l'ouvrage de la nature en abrutissant l'espèce humaine.

Pénétrés de ces sentiments, nous félicitons, nous remercions nos courageux représentans, de cette surveillance infatigable, de ce zèle actif, qui viennent en dernier lieu de déjouer une conspiration la plus atroce de tous, en ce que les scélérats qui l'avoient ourdi se couvroient depuis longtemps du masque du patriotisme, et s'appuyoient sur la confiance d'un peuple bon et généreux, qualités que dans l'audace du crime, les perfides ont osé diriger en faveur de leurs projets détestables.

Grâces soient rendues à ces hommes vertueux et clairvoyans que la Providence a réservé pour notre salut, et pour le bonheur du monde. La République est encore une fois sauvée, sur le bord de l'abîme. Oui, oui, la Providence veille sur la destinée de la France.

Les citoyens présentent, au nom de la Société populaire, un cavalier monté, armé et équipé, ainsi qu'un état d'argenterie, cuivre et fer, pour être employés à terrasser nos ennemis communs ; ainsi que celui des dons, offerts à la patrie et déposés à Versailles, pour le soulagement de leurs braves frères d'armes, parmi lesquels ils se glorifient de compter le neuvième de leur population.

Ces états consistent en 52 marcs d'argenterie, 400 livres de cuivre et trois milliers de fer ; ensuite 126 chemises, 23 paires de bas, 5 paires de souliers, 2 mouchoirs, une paire de guêtres, 2 vestes, 2 culottes, un habit, 2 paires de draps, un gros paquet de charpie et un paquet de compresse. Ils invitent aussi la Convention nationale à rester à son poste, à anéantir toutes les factions, étouffer tous les complots, conjurer tous les orages.

Mention honorable, insertion au bulletin.

L'ORATEUR continue : Citoyens représentans,

Nous avons déjà dit dans une autre occasion où notre zèle a été accueilli de vous, que la meilleure manière de prouver la sincérité de notre adhésion à vos travaux, c'étoit de nous empresser de nous conformer à vos décrets. Notre doctrine est toujours la même, aussi nul de ces décrets ne reste sans exécution dans notre commune ; avant l'arrivée même de celui qui appelloit tous les Français à l'exploitation du salpêtre, nous avons déjà commencé nos travaux, dont le fruit a été transporté à Versailles. Aujourd'hui nous vous présentons, au nom de notre société populaire, un cavalier monté, armé et équipé. Son bras nerveux et expérimenté fera mordre la poussière à plus d'un de nos lâches et barbares ennemis. Nous vous présentons en même tems l'état d'argenterie, cuivre et fer, que nous avons retiré des mains du fanatisme et déposés à Versailles pour être employés à terrasser nos ennemis communs, ensemble celui des dons offerts à la Patrie et déposés au même lieu pour le soulagement de nos braves frères sur les frontières, parmi les-

(1) P.V., XXXIV, 123. Bⁱⁿ, 8 germ. (1^{er} suppl.) ; J. Sablier, n° 1219 (« Gresiers », pour Louvecienne), et n° 1237 (« Lucienne », pour Louveciennes).

(2) C. 297, pl. 1017, p. 22. Signé : BICAULT (*maire*), RENAULT (*agent nat.*), J. TENOT (*présid.*). OLLIVON (*off. mun.*), CHETON (*off. mun.*), DESPOUL (*secrét.*), MAUGER (*de la Sté popul.*), J. FRÉMONT, C.P. RENAULT, CAVET, MOUTIER (*v.-présid.*), TENOT, GABILLOT, MICHEL.